



Le CAREL, Centre Audiovisuel de Royan pour l'Etude des Langues a été créé en 1966 à l'initiative de la Ville de Royan et de l'Université de Poitiers. Pionnier dans l'apprentissage des langues, le CAREL s'est, dès son origine, spécialisé dans l'enseignement par le biais des méthodes audiovisuelles : laboratoire de langues, studio TV, laboratoire multimédia, formation à distance par Internet, classe virtuelle ...

Les jeunes trouveront au CAREL les outils pédagogiques qui leur

permettront de développer et perfectionner leur aptitude à s'exprimer spontanément et avec aisance, à approfondir et enrichir leurs connaissances linguistiques, à améliorer leurs résultats scolaires et à préparer les épreuves des concours.

Le CAREL, c'est :

- une équipe pédagogique dynamique, compétente et à l'écoute des jeunes,
- un capital de connaissances et d'aptitudes précieux pour l'avenir

PROJET EDUCATIF MINEURS

■ ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

Accueil de mineurs au Centre Audiovisuel de Royan pour l'Etude des Langues sans hébergement : Monsieur CLECH Jean-Paul, directeur du CAREL.

■ LIEU DE FORMATION

Les stages se déroulent au CAREL, 48, Boulevard Franck Lamy, BP 219 C, 17205 ROYAN.



■ PUBLIC

- **Anglais** : élèves de CM1 à Terminale (toutes séries), stages durant les vacances scolaires et d'été.
- **Allemand** : élèves de 4ème à Terminale (toutes séries), stages durant les vacances d'été.
- **Espagnol** : élèves de 4ème à Terminale (toutes séries), stages durant les vacances d'été.
- **Français** : élèves de Première (toutes séries), stages durant les vacances scolaires d'avril.
- **Français Langue Etrangère : Stage « Juniors »** : Élèves de 12 à 17 ans, stages durant les vacances scolaires et d'été.

■ **PRE-REQUIS :**

- Niveau A2 minimum requis
- 1 an minimum d'étude du français

■ **OBJECTIFS**

- Perfectionner le niveau de français
- Renforcer les acquis linguistiques : grammaire, lexique, orthographe, etc.
- Pratiquer le français dans le cadre d'activités sportives et créatives
- Favoriser les échanges (et développer les capacités d'interaction) dans un environnement multiculturel

■ **PROGRAMME**

Le programme se compose de cours de français le matin, d'activités autour la langue française organisées et encadrées par des enseignants l'après-midi et d'activités sportives assurées par notre animateur.

Le contenu de la formation de français est déterminé en fonction du niveau de départ de l'étudiant. Les programmes proposés par le CAREL s'appuient sur la description des niveaux faite par le CECRL.

Les activités de français et les activités sportives assurent une continuité dans l'apprentissage et permettent aux adolescents de pratiquer le français dans un cadre ludique.

■ **MOYENS ET RESSOURCES PEDAGOGIQUES**

Le stage utilise les méthodes audiovisuelles du CAREL ainsi que les centres d'intérêts des jeunes pour développer leurs compétences en communication.

Les formateurs favorisent une approche communicative et actionnelle s'appuyant sur les TICE et les outils et les ressources du CAREL :

- Enregistrement de jeux de rôle en studio TV
- Travail oral intensif en laboratoire de langue
- Atelier personnalisé et individualisé en salle multimédia
- Sorties pédagogiques et rencontres avec des français natifs

■ **ORGANISATION**

- Groupe de 15 personnes maximum par niveau
- 25 heures de français par semaine (5 heures par jour)
- Activités sportives l'après-midi
- Excursion le samedi (pour les stages de 2 semaines ou plus)
- Durée : 2 semaines minimum conseillées

■ **INSCRIPTION**

• **Juniors accompagnés**

Les juniors accompagnés peuvent suivre au minimum les cours le matin (15 heures). Les activités, les déjeuners et l'excursion sont facultatives.

- **Juniors non accompagnés**

Les adolescents non accompagnés par leurs parents ou un responsable légal doivent suivre le programme complet (cours + activités sportives). L'hébergement en famille d'accueil et la pension complète sont obligatoires. L'inscription se fait par le biais de l'un de nos agents agréés.

- **EVALUATION**

- Attestation de stage indiquant le nombre d'heures de formation et le programme suivi
- Rapport pédagogique individualisé faisant état des compétences acquises selon le CECRL

- **CALENDRIER**

Le stage est proposé au mois de juillet avec des rentrées possibles chaque semaine. La durée minimum conseillée du stage est de 2 semaines.

LANGUES ETRANGERES - STAGES SCOLAIRES – COLLEGIENS, LYCEENS

- **OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :**

- Aider l'élève à développer et perfectionner son aptitude à la compréhension, à l'expression et à l'interaction orales.
- Reprendre, consolider et développer les compétences linguistiques.
- Enrichir son vocabulaire.
- Lui donner l'envie de s'exprimer spontanément, d'approfondir et d'entretenir ses connaissances en langue.

- **PRISE EN COMPTE DU PROJET EDUCATIF PAR LES FORMATEURS :**



Moyens matériels et actions mis en place :

- Test de positionnement
- Enregistrement de jeux de rôle en studio TV
- Travail oral intensif en laboratoire de langue
- Atelier personnalisé et individualisé en salle multimédia
- Sorties pédagogiques et rencontres avec des français natifs

- **PROGRAMME**

- Priorité donnée à l'expression orale, à la correction linguistiques, à l'approfondissement ou la remise à niveau des connaissances en grammaire et en vocabulaire à travers une grande variété d'activités.
- Exercices en laboratoire de langues pour la compréhension et la prononciation.
- Enregistrement vidéo de sketches joués par les élèves puis analysés en salle de classe.
- Atelier multimédia : travail individuel personnalisé sur le vocabulaire, la grammaire, la compréhension...



■ ORGANISATION

15 participants (maximum) par groupe.

Stage de 20 heures : formation de 4 heures de cours par jour sur 5 jours (avec pauses).

Stage de 24 heures : formation de 6 heures de cours par jour sur 4 jours (avec pauses).

Stage de 25 heures : formation de 5 heures de cours sur cinq jours (avec pauses).

Stage de 30 heures : formation de 6 heures de cours par jour sur 5 jours (avec pauses).

■ HORAIRES PREVISIONNELS

Stage de 20 heures : 9h00 - 13h00

Stage de 24 heures : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 16h30

Stage de 25 heures : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 15h30

Stage de 30 heures : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 16h30

■ EVALUATION

- Attestation de stage indiquant le nombre d'heures de formation et le programme suivi
- Rapport pédagogique individualisé faisant état des compétences acquises selon le CECRL

■ RESTAURATION

Il est possible de se restaurer le midi au CAREL (distributeurs) ou de s'inscrire aux déjeuners, supervisés par l'équipe du CAREL. Les déjeuners sont obligatoires pour les Juniors non-accompagnés.



■ LOISIRS

Pour les stages d'été se déroulant uniquement le matin, possibilités d'activités sportives les après-midis au sein de clubs partenaires du CAREL.

■ HEBERGEMENT

Le service Hébergement du CAREL propose différentes formules de logements sur Royan ou alentours. L'hébergement en famille d'accueil est obligatoire pour les stagiaires mineurs non accompagnés

Attribution de la famille :

Elle est choisie par le CAREL en tenant compte des demandes particulières et uniquement dans la limite de nos possibilités. La priorité est donnée aux indications concernant la santé du stagiaire (rubrique « Vos remarques éventuelles » de la fiche Hébergement).

La réservation est faite pour la durée du stage, du dimanche soir précédant le début des cours au samedi matin suivant la fin des cours.

Sélection des familles :

La sélection tient compte des évaluations et des remarques notées par les stagiaires précédent (e)s. La liste des familles accueillant des mineur(e)s est envoyée à la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports.

Un extrait de casier judiciaire vierge de chaque personne vivant au foyer est adressé au Service Assistance aux Stagiaires du CAREL.

Accueil du stagiaire :

Dès réception des coordonnées de la famille d'accueil, les parents des stagiaires ont la possibilité de contacter cette dernière afin de lui indiquer le jour et l'heure d'arrivée de l'enfant et pour tout renseignement complémentaire.

Distance entre la famille et le lieu du stage :

Pour toute distance supérieure à 30 minutes de marche, la famille peut accompagner les stagiaires le matin sur le lieu du stage et les récupérer le soir après leurs activités au CAREL.

Repas :

Les horaires des repas sont définis par la famille.

Stages de 2 semaines et plus : les élèves mineurs qui restent à Royan pendant le week-end bénéficient de la pension complète le samedi et le dimanche (panier- repas préparé par la famille si excursion prévue par le CAREL ou déjeuner avec la famille).

Sorties pour les mineur(e)s :

Les mineurs (âgés de moins de 18 ans) ne sont pas autorisés à sortir le soir sans accompagnement, sauf autorisation écrite des parents ou tuteurs légaux adressée à la famille et au CAREL, et jusqu'à 22h30 maximum. Ils sont autorisés à sortir avant le dîner et le dimanche selon les autorisations accordées par les parents ou tuteurs légaux lors de l'inscription.

Modalités de réservation :

Pour les stagiaires mineurs : Conformément aux instructions de la préfecture de la Charente-Maritime dans le cadre de la protection des mineurs, toute demande d'hébergement en famille d'accueil devra être adressée au CAREL **au plus tard 10 jours avant le début du stage.**

